

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VII^e VOLUME

SEPTEMBRE

n° 9

1877



SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M.M. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
M.M. Cossin et Jassemin, secrétaires.
M. Drivièro, trésorier.
M. Bery, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.

Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes. — Félix Dupuis, — Cosson,
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Testard, —
Daguët. — Jazé. — Réhry. — Fontaine.

Baron : M. Vramant, président.

Béthisy : M. Turlin, délégué.

Betz : M. Roblin, président.

Chambly : M. Griffé, délégué.

Chantilly : M. Petit, président.

Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.

Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.

Plailly : MM. le D^r Cadier, président, — Chantrier, délégué.

Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

N° 9. — SEPTEMBRE 1877.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 SEPTEMBRE 1877. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans rectification. Trois membres nouveaux sont admis à l'unanimité.

Les objets ci-après sont déposés sur le bureau :

1° Par M. MASSON, choufleur Lenormand, céleri plein blanc, tomates, aubergines violettes, poireaux courts de Rouen, raves blanches et violettes, radis gris d'été, scarole verte maraichère, chicorées de Meaux, Rouennaise et fine d'Italie, piments cerise, jaune et rouge. — *Mention très honorable.*

2° Par M. LÉPINE, un cantaloup à fond noir, poires de Beurré d'Amanlis, Beurré Diel et Duchesse d'Angoulême, prunes Reine Claude de Baway, fraises des quatre saisons. — *Mention simple.*

3° Par M. ROBINETTE, jardinier-chef chez M. Queste à Villemétrie, un melon cantaloup, un potiron, du piment rouge, des prunes Pound's Seedling et Questches rouges et jaunes. — *Mention simple.*

M. le Secrétaire-Général procède au dépouillement de la correspondance composée des pièces suivantes :

1° De nombreuses lettres adressées à M. le Président pour annoncer l'envoi de médailles à décerner lors de la prochaine Exposition de la Société, savoir : par M. Franck Chauveau, ancien député de l'arrondissement, un objet

d'art qui sera offert comme prix d'honneur; par M. le duc d'Aumale, président du Conseil général, 200 fr. pour être convertis en médailles; par M. Picard, conseiller général, 100 fr.; par M. le comte d'Andlau, sénateur, 50 fr.; par M. le Préfet de l'Oise, deux médailles de vermeil grand module; par MM. de Caix de Saint-Aymour, Serrin et de Morell membres du Conseil général, Ernest Dupuis et Melois conseillers d'arrondissement, chacun une médaille de vermeil.

2° Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, annonçant qu'il ne pourra accorder de médailles à la Société pour son Exposition de septembre, attendu que le crédit des encouragements à l'agriculture est complètement absorbé, et que les Associations agricoles et horticoles ne peuvent recevoir d'encouragements de l'Etat que lorsqu'elles fonctionnent depuis plusieurs années, et que leurs travaux sont constatés par l'envoi au ministère, dans le courant du mois de décembre, d'un bordereau de renseignements.

3° Des lettres émanées de MM. les Présidents des Sociétés centrale de France, de Beauvais, de Clermont et de Montmorency, annonçant l'envoi d'un Juré pour l'Exposition.

4° Une lettre de M. le Président de la Société d'agriculture et d'horticulture de l'Isle-Adam, demandant un Juré pour son Exposition du 1^{er} septembre. Cette lettre étant parvenue au Bureau le lendemain de la séance d'août dernier, il n'a pas été possible de trouver un membre pour accepter cette délégation, principalement parce qu'il s'agissait de figurer dans la section spéciale d'agriculture.

5° Une lettre de M. Hardy, directeur de l'Ecole d'horticulture de Versailles, remerciant la Société de l'envoi de deux exemplaires de son Bulletin mensuel, destinés à la bibliothèque de l'Ecole.

6° Une circulaire annonçant que l'Exposition de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure sera avancée de huit jours, et fixée du 3 au 7 octobre prochain.

7° Un faire-part de la mort de M. le comte Léonce de Lambertye, président de la Société d'horticulture d'Epernay, dont la vie a été consacrée au progrès horticole, et dont le souvenir lui survivra, dans la reconnaissance des horticulteurs, grâce aux nombreux petits traités pratiques qu'il a publiés et qui notamment figurent dans nos loteries mensuelles.

8° Une invitation à la messe annuelle de la Confrérie de St-Fiacre, qui sera chantée dans l'église Notre-Dame de Senlis le lundi 3 septembre, et à laquelle le Bureau de la Société se rendra, suivant son usage.

Il est ensuite donné communication des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société, dans sa réunion mensuelle du 26 août dernier : Le Conseil a décidé que des jurés, pour la prochaine exposition, seraient demandés aux Sociétés correspondantes de Beauvais, Clermont, Montmorency, Troyes et Paris, et que MM. Bruiet et Bourbonneux, membres de la Société, seraient priés de se mettre à la disposition de la Commission de l'Exposition en qualité de jurés supplémentaires. — Le Conseil a autorisé l'échange du Bulletin de la Société avec deux publications mensuelles, le Livre d'or, et le Journal de vulgarisation de l'horticulture, et avec

le Bulletin de la Société de viticulture et d'horticulture de Tarare (Rhône). — Il a accepté avec reconnaissance l'offre de médailles de vermeil faite par MM. Vernois, président de la Société, Minguet et Frémy, vice-présidents, et Thirion, secrétaire-général. — Il a chargé M. le Secrétaire-Général d'écrire une lettre de remerciements à M. Alépée, propriétaire du local offert gracieusement pour l'Exposition, en lui offrant une place au banquet, et une entrée, pour lui et sa famille, à l'Exposition et à la distribution des récompenses.

M. le Secrétaire-Général donne lecture d'articles extraits des journaux et des bulletins de Sociétés correspondantes, lesquels donnent lieu aux observations ci-après : M. FRÉMY signale sur les tomates une maladie que plusieurs membres déclarent n'être malheureusement pas nouvelle, et que quelques-uns croient analogue à la maladie des pommes de terre, due, comme elle, aux alternatives trop fréquentes de chaleur et d'humidité. — M. THIRION croit que la taille, et par conséquent l'effeuillage des tomates, prévient dans une certaine mesure l'invasion du mal. — M. DUBARLE signale, au moins comme une coïncidence digne d'attention, l'effet de treillages sulfatés sur de jeunes arbres, dont les rameaux taillés, accolés aux lattes, auraient été desséchés et noircis à plusieurs centimètres au-dessous de la coupe, tandis que ceux qui avaient été palissés sans aucune suppression n'auraient nullement souffert. — M. ROBINETTE confirme l'effet curatif de l'eau chaude employée en arrosements sur les plantes en pot, effet signalé déjà dans les bulletins de la Société; un *Ficus elastica* souffrant a été parfaitement rétabli par lui, à la suite d'un arrosage avec de l'eau chauffée à 50 degrés.

A défaut de la conférence habituelle, à laquelle aucun membre ne se trouve être préparé, M. DUBARLE, avec sa complaisance ordinaire, donne à l'assemblée d'utiles indications à propos des produits exposés sur le bureau. Il signale le vrai moyen d'obtenir avec toutes leurs qualités les prunes tardives, ordinairement dédaignées parce que, en les laissant murir sur l'arbre, on ne leur permet pas d'acquiescer leur point de perfection; il faut au contraire les cueillir de bonne heure, et avec leur pédoncule, et les conserver au fruitier jusqu'à ce qu'elles se rident légèrement à leur base; leur parfum et leur sucre sont alors convenablement développés. — Les choux d'automne, selon lui, ne sont pas semés dans des conditions rationnelles, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer la grande quantité d'entre eux qui montent au printemps; au lieu de les semer en pleine terre et dès le commencement de septembre, il suffirait, pour éviter cet inconvénient, de les semer sur de vieilles couches, alors généralement inoccupées, sur lesquelles on replacerait les chassis; on pourrait, bien entendu, les semer dix à douze jours plus tard, en raison de l'abri qui leur ferait aisément rattraper le temps perdu; mis en place à l'époque ordinaire, ils pommeraient tous au lieu de monter. — Il termine par une remarque ingénieuse au sujet des graines de fraisier des quatre saisons, que l'on récolte ordinairement au printemps, tandis que, selon lui, on devrait toujours attendre pour cela l'automne, époque où, les fraises non remontantes ne produisant plus, toute chance d'hybridation entre les fleurs a disparu.

La séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie composée de plusieurs livres d'horticulture, de poires offertes par M. Lépine, des prunes de M. Robinette, et des légumes donnés par M. Masson.

Membres admis dans la Séance du 2 septembre 1877.

MM. DUMONT (Henri), jardinier chez M. Turaud, à Nogent-les-Vierges.

LAFRITTE (Louis-Joseph), jardinier à Roberval.

DUBOIS, percepteur de Chamant.

LES PIGNONS PERDUS

PAR M. FR. BURVENICH, PROFESSEUR A L'ÉCOLE
D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A GAND (1).

Je dois au NORD-EST un article sur l'utilisation des pignons des bâtiments ruraux : habitations, granges, écuries, remises dans les fermes, les communautés, voire même aux maisonnettes d'ouvriers et aux chaumières du pauvre; là, partout en effet, il y a place pour adosser des arbres fruitiers.

Je viens m'acquitter un peu tard de ma promesse, mais vous et vos lecteurs serez compensés en le voyant paraître au moment d'actualité, lorsqu'il faut mettre la main à l'œuvre. Quant à moi, je serai excusé de vous avoir fait attendre. Lorsque j'ai commencé ma propagande, on a dit : « c'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb, » comme ce jugement est juste, il me dispense de faire de longues phrases à l'appui de ma thèse. A la campagne, il y a des habitations avec dépendances, elles sont nombreuses dans les pays richement peuplés et agricoles par excellence, comme la France et la Belgique. Ces constructions ont des pignons regardant le

(1) Article extrait du journal le *Nord-Est agricole et horticole*.

sud, le nord, l'est et l'ouest; à toutes ces expositions, on peut obtenir des fruits en faisant un choix sensé des essences et des variétés. Le plus souvent on laisse ces précieuses places inoccupées, ou on les utilise fort mal. Je dis que c'est dommage, j'appelle l'attention sur un état de choses que tout le monde voit comme moi, et j'ai donné quelques conseils, voilà toute l'histoire de ma croisade en faveur de la culture aux pignons, de mon invention qui n'en est pas une. Comme je le disais plus haut, tous les pignons offrent de la ressource; mais le côté particulièrement intéressant de la question se trouve dans la production des fruits délicats, du raisin, des abricots, des poires d'hiver dont la réussite est fort chanceuse en plein air, où les arbres reçoivent de première main toutes les intempéries. La floraison est compromise, les fruits gercent, se tavelent, ou ils sont abattus par les bourrasques automnales.

L'espace triangulaire des pignons se prête naturellement aux formes d'espaliers qui s'équilibrent facilement. J'ajouterai encore que les arbres seront plus fertiles parce qu'ils sont construits à haute tige. Ici je pourrais être soupçonné de prévention en faveur de mon sujet. Je tiens donc à demander la permission de m'expliquer sur ce point.

Je pose en fait qu'une surface donnée soit 5, 7, 10 mètres carrés, tapissée selon toutes les règles de l'arboriculture, d'une part, avec une palmette à basse tige, et, d'autre part, avec une même forme, mais construite sur un tronc de 2 à 3 mètres, celle-ci produira plus tôt, plus longtemps et une plus grande quantité de meilleurs fruits; j'ajouterai, au risque de paraître animé de l'enthousiasme d'un inventeur, que la palmette à tige sera

d'une formation et d'un maintien plus faciles. Dans les arbres nains, quoiqu'on fasse, les branches inférieures deviennent stériles, ou à peu près, au bout d'un certain nombre d'années, parce que, près de terre, elles ne jouissent pas pleinement de l'air et de la lumière, et que les émanations froides et humides du sol les fatiguent. Ajoutons à cela la lutte intestine entre les branches supérieures et inférieures, lutte qui ne se manifeste pas avec la même intensité dans un arbre à tige. Celui-ci se rapproche plus de sa stature naturelle et cela n'est pas un minime avantage. Ma foi, nous gâtons bien des choses sous prétexte d'art et de perfectionnement. Aussi, comme je le disais dans le premier numéro du NORD-EST, sauf quelques réserves, j'abonde beaucoup dans les principes du savant docteur Pigeaux.

Pour ne pas abuser de vos colonnes toujours si utilement remplies, je vais abrégé. — Il est donc entendu que tous les pignons peuvent être utilisés et que c'est subir une perte volontaire, comme de laisser inculte un champ fertile, que de ne pas utiliser ces murs que nous trouvons tout faits devant nous.

Au sud, on peut, outre les Vignes que je recommande peu dans notre pays, mais qui rapporteraient immensément en France, planter des Poiriers, variétés tardives comme *Doyenné d'hiver*, *Passe-Colmar*, *Beurré d'Hardenpont*, *Bergamotte Esperen*, *Passe-Crassane*, etc. Au nord, les *Beurré d'Amanlis*, *Beurré Capiaumont*, *Triomphe de Jodoigne*, notre *Mansuette* (Bon Chrétien d'Espagne) et le *William* qui y perd son excès de goût musqué; on y voit réussir par place le *Durandean* (de Tongre) et la *Louise-Bonne d'Avranches*. Chez vous, ce serait une règle sans exception; en Belgique, ces mêmes

variétés viennent plus facilement à l'ouest. Je recommande de leur associer le *Beurré Dumont*, le *Beurré Bachelier*, le *Doyenné du Comice*, le *Beurré d'Apremont*. A l'est, on cultiverait toujours avec succès les *Beurré Sterckmans*, *Beurré Diel*, *Doyenné d'Alençon*, *Sœur Grégoire*, *Epargne*, *Comte de Flandres*.

Le Cerisier *Griotte du Nord* ou la *Belle Chatenay* pourrait être planté au nord et beaucoup rapporter dans certaines localités.

Vous, mon cher collègue, qui connaissez si bien les besoins et les ressources de votre région, je dirais volontiers de toute la France, vous trouverez à modifier dans mon choix; faites-le, je vous en prie.

Lors du Congrès pomologique de Gand, vous avez insisté sur la culture de l'Abricotier aux pignons, en espalier à tige; c'est une bonne affaire, car il n'y a qu'à haute tige que cet arbre se maintient chez nous.

Je voudrais aussi recommander des essais avec le Pommier au nord et à l'ouest; quelques résultats isolés ne permettent d'augurer de grands succès avec la culture du *Calville blanc d'hiver*.

Dans mes pérégrinations pour mes conférences publiques, j'ai trouvé quelques pignons garnis de Mûriers à gros fruit noir, en plein rapport et ayant une envergure colossale; cette culture ne me semble pas à dédaigner pour cet arbre si encombrant lorsqu'il est cultivé en plein-vent.

Je n'entre pas dans beaucoup de détails parce qu'à mon sens l'utilisation des pignons est encore une de ces questions dont on peut dire : *la poser, c'est la résoudre*.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conditions de beauté des Fuschias, d'après M. PORCHER. — Sans proscrire les hybrides, il faut accorder la préférence aux plantes buissonneuses d'une taille moyenne, qui généralement sont plus florifères. Le pédoncule de la fleur doit être allongé, de manière que celle-ci retombe avec grâce; le tube calicinal doit être bien proportionné dans toutes ses parties, et s'il est trop long, c'est un défaut capital; les segments du calice doivent être larges, réfléchis, ou tout au moins assez écartés pour dégager la corolle, et lorsqu'ils sont longs et larges ils donnent à la fleur un aspect plus gracieux; aux pétales de la corolle, il faut de l'ampleur et une bonne disposition; quant au coloris, des règles invariables ne peuvent être posées; cependant, on ne doit admettre que des couleurs vives, éclatantes, rejeter les nuances ternes, faibles et d'un effet médiocre; ce que l'on recherche surtout, c'est que le coloris de la corolle soit en opposition avec celui du calice, de telle sorte que l'un et l'autre se fassent mutuellement ressortir.

(Société d'horticulture d'Orléans).



Hivernage des Pelargoniums. — En automne, lorsque les feuilles commencent à tomber, on dé plante les pelargoniums, puis on en coupe les racines et les branches jusque près des vieilles tiges, en ayant soin de plonger l'extrémité supérieure dans la chaux pour dessécher les plaies. Les plantes ainsi habillées sont disposées dans des caisses en bois, larges mais peu profondes, que l'on transporte dans une bâche ou dans une serre à vigne;

après avoir donné un arrosement pour bien tasser la terre à la base des plantes, on les abandonne à elles-mêmes jusqu'au moment où elles entrent en végétation, époque à laquelle on leur donne un peu d'eau de temps en temps. Elles restent dans ces taches jusque dans les premiers jours de mars. On les en retire alors et on les trouve déjà enracinées et munies de jeunes pousses très-fermes. Afin de provoquer le développement d'un abondant chevelu, et de préparer les plantes de manière à ce qu'elles ne souffrent pas quand on les séparera — car étant très-rapprochées leurs racines formeraient bientôt une masse inextricable — on les isole d'une façon très-simple; sur un peu de mousse longue, on étend une demi-poignée de terre, puis on y place une plante autour de laquelle on relève et on lie la mousse. Quand tous les pelargoniums sont ainsi préparés, on les remet dans les boîtes mais moins serrés que la première fois. Ils restent dans ces conditions jusqu'à ce que les racines soient parfaitement développées, c'est-à-dire environ cinq ou six semaines. Enfin, on les habitue progressivement à supporter le plein air, d'après les procédés connus, jusqu'au moment de leur mise en place dans les corbeilles ou parterres.

(*Moniteur horticole Belge*).



Culture du Chou-Marin. — Rendre le sol aussi riche que possible par une bonne fumure de fumier de ferme, auquel on ajoute un peu de sel et de suie de cheminée, et y placer de forts plants à 70 centimètres les uns des autres; quand, à la fin de la saison, ils ont complété leur croissance, enlever les feuilles mortes et se procurer autant de pots à fleurs, dits de 8 pouces, qu'il y a de plantes. Remplir chaque pot avec de la sciure de

bois (celle de l'orme est la meilleure), le renverser au-dessus de chaque plante, et alors recouvrir le tout légèrement avec de la litière sèche, pour empêcher les pots de se fendre à la gelée. Quand tout danger est passé, enlever la litière afin que les pots soient exposés au soleil et placer un morceau d'ardoise sur le trou de chacun d'eux. On verra aisément quand le crambé a poussé à travers la sciure de bois jusqu'au sommet du pot, et est bon à récolter; il suffit de soulever légèrement le pot; alors on l'enlève, et on trouve un produit abondant et plus délicieux que l'asperge.

(*Moniteur horticole Belge*).

∴

Culture du fraisier des Quatre-Saisons. — On choisit, à une époque quelconque de la saison, une vingtaine de belles fraises, grosses, colorées; on les sèche et on les lave pour en garder les graines dans un sac en papier. Au premier mai, on les sème sous chassis ombré. A la mi-juillet, on repique les jeunes plants en motte dans une plate-bande bien meuble et bien fumée, puis une seconde fois avec plus d'espace, et en ne ménageant pas les arrosements. Aux premiers jours d'octobre on met les fraisiers en place, toujours en motte, sur trois rangs, et à 50 centimètres les uns des autres, en quinconce. Une bonne fumure au printemps, puis un paillage abondant et de l'eau pendant la sécheresse. Pendant toute l'année, c'est une succession non interrompue de fleurs, de fruits verts et de fruits mûrs. Tous les printemps, on recommence un pareil semis, et on traite ainsi le fraisier comme une simple plante bis-annuelle.

(*Société d'horticulture pratique du Rhône*).

Ordre du jour de la Séance

DU 7 OCTOBRE 1877.

- Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.
- Adoption du procès-verbal.
- Dépouillement de la correspondance.
- Communication des décisions du Conseil d'administration.
- Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.
- Conférence.
- Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 30 SEPTEMBRE, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Evêché.

ART. 6^e du Règlement : Tout membre de la Société qui voudra cesser d'en faire partie devra donner sa démission, par écrit, au Président de sa section, en temps utile pour qu'elle puisse être transmise au Secrétaire-général avant le 15 janvier suivant.

8. EXPOSITION

DANS L'ANCIENNE EGLISE DE SAINT-FRAMBOURG, A SENLIS

- 22 Septembre. — Examen de MM. les Jurés. — A 6 heures du soir, BANQUET. — On s'inscrit chez M. VINET, président de la Commission de l'Exposition.
- 23 — A 2 heures précises de l'après-midi, Séance solennelle et Distribution des Médailles, dans la grande salle de l'ancien Evêché.
- 23, 24 — Exposition. — Entrée à 0 fr. 25 cent., pour les personnes qui ne font pas partie de la Société, de 10 heures à 5 heures.
- 25 — Entrée gratuite jusqu'à 3 heures du soir.
- 26 — Vente publique, à la criée, à 2 heures de l'après-midi.

N. B. — UN OBJET D'ART, OFFERT PAR M. FRANCK CHAUVEAU, ANCIEN DÉPUTÉ, SERA DÉCERNÉ AU LOT LE PLUS MÉRITANT, DANS N'IMPORTE QUELLE CATÉGORIE.